

pays, et diverses opinions ont été émises au sujet de la meilleure politique à adopter au Canada. Généralement parlant, ces opinions peuvent se classer en trois catégories. Pour les uns, c'eût été d'accorder à la Grande-Bretagne une contribution directe en vaisseaux ou en argent; pour les autres, c'eût été de ne rien faire du tout, ni pour le Canada ni pour la Grande-Bretagne; pour d'autres enfin, il y avait lieu à l'établissement d'une marine canadienne, conseillé par l'expérience de l'amirauté anglaise. La politique adoptée comprend la construction d'ouvrages pour la défense de nos côtes, l'érection de chantiers où construire aux Canada des vaisseaux tant pour la marine marchande que pour la marine de guerre, vaisseaux construits par des ouvriers canadiens, et, dans la mesure du possible, avec des matériaux du pays. Elle comprend aussi la création et l'aménagement d'un collège naval et des vaisseaux écoles, de façon à ce que nos jeunes gens y puissent recevoir l'instruction nécessaire à l'état de marin. Ces vaisseaux sont destinés à remplacer ceux que la Grande-Bretagne a retirés de nos bords pour renforcer sa propre flotte. De la sorte nos côtes et notre commerce pourront être protégés, et il se développera ici une marine canadienne prête, en cas de besoin, à venir en aide à l'Empire. Notre pays se fait riche et prospère, et il est indubitablement en état de pourvoir à sa propre défense.

Nous, les habitants de ce vaste et riche pays, manquerons-nous de confiance en nous-mêmes à ce point de dire: Nous préférons payer la protection qui nous sera accordée, ou encore: Nous ne voulons rien faire, soit pour nous défendre, soit pour défendre l'empire? Assurément, monsieur l'Orateur, jamais de telles propositions ne trouveront faveur auprès du peuple de ce pays. Le sentiment qui prévaut parmi nous favorise au contraire l'idée d'une marine canadienne, et ce sentiment ne pourra que s'affermir à mesure que cette politique sera mieux connue et mieux comprise; car cette politique est la bonne, la seule intelligente et patriotique, celle où les intérêts du Canada et de l'empire trouvent leur meilleure garantie.

Quinze années seulement se sont écoulées depuis que le peuple canadien a confié la direction du pays au très honorable chef du Gouvernement (sir Wilfrid Laurier). Il s'est tout de suite entouré de collègues habiles et intelligents. Bien que diverses occasions aient modifié ce personnel, toujours il s'est maintenu sur le plus haut pied d'excellence. Chacun a pu être à même de vérifier ce qui a été accompli par lui dans le merveilleux développement de ce pays grâce au fructueux travail des divers cabinets qui se sont succédés sous lui, grâce surtout à cette politique qui a été l'œuvre de sa vie et qu'il a soutenue avec patience et désintéressement, sans jamais se mettre

en peine de ce que les extrémistes en pouvaient dire; je veux parler de cette politique qui l'a constamment induit à traiter les habitants de ce pays avec une égale justice, sans préjugés de race ni de croyance, laquelle politique a eu pour résultat de constituer, à l'ombre du drapeau britannique, une nation canadienne forte et unie.

M. ERNEST LAPOINTE (Kamouraska) (Texte): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de seconder la proposition qui vient d'être faite en termes si éloquents par mon honorable ami, le député d'Ottawa.

J'ai l'espoir que votre bienveillance et celle de la Chambre, me faciliteront la tâche onéreuse qu'on a bien voulu me confier.

Depuis notre dernière réunion, le pays a subi une perte douloureuse. La mort de notre bien aimé roi, Edouard VII, a frappé d'un deuil profond toutes les parties de cet immense empire sur lequel flotte le drapeau anglais.

Jamais souverain n'avait su acquérir, à un degré aussi éminent, l'admiration respectueuse et la loyale affection des millions de sujets, de toute origine et de toute croyance, qui jouissent des privilèges de la citoyenneté britannique. Les puissants et les humbles, les riches et les misérables, l'ont pleuré avec un égal chagrin; tous avaient reçu des témoignages nombreux de sa bienveillance, tous avaient souvent bénéficié de son dévouement et de sa générosité.

Les nations des deux continents ont considéré sa mort comme une perte pour l'univers, et des regrets unanimes l'ont accompagné au tombeau.

La sagesse, la bienveillance et le patriotisme du roi Edouard, l'ont rendu, pendant son trop court règne, l'arbitre des destinées du monde. Sa haute et large politique de paix, d'harmonie et de conciliation a laissé chez toutes les puissances étrangères des traces durables, et c'est à juste titre que le grand Pacificateur sera toujours considéré comme un bienfaiteur de l'humanité.

Ajouterai-je, monsieur l'Orateur, que nulle part la perte du regretté monarque n'a été plus vivement ressentie que dans la vieille province de Québec, par cette population d'origine française, dont la langue et la foi religieuse diffèrent de celle de la majorité des citoyens des autres provinces. A plusieurs reprises, et dans des circonstances spécialement remarquables, nous avons reçu des preuves signalées de sa grande largeur de vue, de sa généreuse bonté, et de son tact incomparable.

Qu'il me soit permis d'exprimer le vœu, que malgré nos diversités de races, de croyances et d'intérêts, le nom et la mémoire d'Edouard VII seront à jamais un lien puissant d'union féconde en ce pays, dont tous les citoyens lui étaient également chers, et qu'il a protégé toujours avec une généreuse impartialité.